



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 710

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 710 intitulé :

Règlement sur l'imposition de taxes, de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2021

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

En raison du contexte pandémique, une copie du règlement peut être obtenue à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot, pendant les heures d'ouverture, **sur rendez-vous seulement**, en écrivant au s-greffe@ile-perrot.qc.ca ou en téléphonant au 514 453-1751, poste 225. Celui-ci peut également être consulté sur le site Web de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 16 décembre 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière